



Linx

Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre

42 | 2000

Approches sociolinguistiques du plan phonique

Présentation

Sandrine Wachs



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/linx/740>

DOI : [10.4000/linx.740](https://doi.org/10.4000/linx.740)

ISSN : 2118-9692

Éditeur

Presses universitaires de Paris Nanterre

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2000

Pagination : 7-10

ISSN : 0246-8743

Référence électronique

Sandrine Wachs, « Présentation », *Linx* [En ligne], 42 | 2000, mis en ligne le 20 juin 2012, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/linx/740> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/linx.740>

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.

Département de Sciences du langage, Université Paris Ouest

Présentation

Sandrine Wachs

- 1 Ce numéro rassemble des réflexions sociolinguistiques autour du plan phonique de la langue en envisageant les incidences théoriques possibles. Qu'on me permette de commencer par une anecdote personnelle. Ce projet me tenait à cœur depuis la soutenance de ma thèse en janvier 1998, soutenance à laquelle participaient Josiane Boutet, Françoise Gadet, Nicole Gueunier, Bernard Laks et Vincent Lucci. Ce travail, mené à travers une réflexion par générations, s'intéresse au « relâchement » de la prononciation en français parlé en Ile-de-France¹. Alors que j'exposais les raisons du choix du terme relâchement, Bernard Laks a lancé la discussion sur l'utilisation même de ce terme. La situation de soutenance ne permettant pas d'engager un débat de fond sur cette notion, je me suis à ce moment mise à espérer avoir un jour l'opportunité de prolonger le débat. La voici. Je tiens à remercier celle qui me l'a offerte, ma directrice de thèse et ma collaboratrice dans ce numéro : Françoise Gadet².
- 2 Les relâchements de la prononciation ont été dans ma thèse sélectionnés par rapport à une prononciation « courante » du français : sont exclus de l'analyse des phénomènes tels que la chute du [ʁ] dans la locution conjonctive *parce que*, la disparition de *ne* de négation *etc.* Le terme relâchement, auquel on a voulu donner une valeur purement technique (sans porter de jugement), correspond aux phénomènes de chute, d'affaiblissement, de transformation de sons dans un mot ainsi que de disparition de morphèmes entiers dans le discours. La terminologie linguistique est en effet très riche pour désigner tous les phénomènes de réduction (aphérèse, syncope, apocope, troncation, élision *etc.*). Elle devient plutôt pauvre – voire inexistante – lorsqu'il s'agit de trouver un terme générique à tous ces phénomènes.
- 3 Essentiellement centrées sur le français, les réflexions rassemblées dans ce numéro portent sur la notion élargie du relâchement en jouant sur l'absence de précision de ce terme, entre un sens linguistique et un sens sociologique.
- 4 Il est de sens commun de considérer que tout locuteur est amené à « relâcher » sa prononciation, plus particulièrement en situation de communication non surveillée. Aller plus au fond des choses nous conduit à nous intéresser à ses implications théoriques (Gadet, Laks), à son exploitation linguistique à partir d'études de corpus

(Lyche, Hansen, Armstrong et Boughton, Léglise), à ses effets dans l'enseignement de l'écrit (Malderez, Chevrot Beaud et Varga, Sabio) ainsi qu'aux conséquences théoriques de la transcription de prononciations éloignées de ce que permettrait d'attendre la graphie (Mondada, Bilger).

- 5 Françoise Gadet, à travers une réflexion théorique sur le terme relâchement, s'interroge sur son utilisation par les sociolinguistes : ce qui est relâché sur le plan phonique serait mis du côté du non-standard, ce dernier se réalisant en situation non surveillée - donc en situation de communication « naturelle ». Le raccourci est tentant : le non-standard se situerait du côté du « naturel ». Elle est amenée à faire une distinction radicale entre la syntaxe et la phonologie vis-à-vis des comportements sociolinguistiques (oserait-on parler de « relâchement de la syntaxe » ?). C'est en réponse à la ligne générale de l'argumentation développée dans cette première contribution (et en accord avec elle) que Bernard Laks propose une critique empirique et théorique de la notion de relâchement. Pour lui, les variations historiques dans l'évaluation des variantes, tout comme l'analyse phonologique de la complexité des formes, ne peuvent qu'inciter à abandonner cette notion.
- 6 Malgré ses limites, la notion s'avère productive dans deux directions : l'exploitation de corpus et la possibilité d'avancer des hypothèses nouvelles grâce à l'étude de ceux-ci. Chantal Lyche rappelle, à travers une étude situationnelle (registre formel et registre spontané) sur l'élision des consonnes en français cadien, que toutes les variétés de français sont concernées par le relâchement de la prononciation. Les chutes les plus fréquentes se retrouvent sans surprise en situation non surveillée. En s'appuyant sur la théorie de l'optimalité, l'auteur montre qu'il existe une forte tendance à favoriser la syllabation ouverte canonique du français (CV).
- 7 C'est à travers un travail sur la chute de schwa chez des locuteurs parisiens que Anita Berit Hansen s'intéresse à la variation sociale (locuteurs cultivés/socialement défavorisés). Elle se demande si la chute de schwa peut être corrélée à des facteurs démographiques (âge, sexe) et sociaux (appartenance sociale). Les résultats montrent qu'il n'y a pas de corrélation visible en situation d'interview mais, de façon assez surprenante, en situation de lecture : les locuteurs défavorisés maintiennent beaucoup plus de schwa que ceux des classes défavorisées. On peut peut-être y voir une trace d'insécurité linguistique.
- 8 Nigel Armstrong et Zoë Boughton se proposent de compléter les analyses de la production par une expérience auditive sur la réception : ils ont testé la capacité des auditeurs rennais à reconnaître la classe sociale (succès) et la provenance régionale (échec) de locuteurs nancéiens à travers leur accent. Les résultats ne permettant pas les mêmes conclusions que celles issues d'enquêtes menées sur l'anglais de Grande-Bretagne, ils sont amenés à comparer le système de l'accent dans les deux langues : alors que les critères sociaux et régionaux sont indissociables en anglais, il sont dissociés en français. Les auteurs expliquent ce résultat par les effets du processus de standardisation qu'a subi la langue française. Ils concluent que reconnaître la classe sociale d'un Français se fait, sur le plan phonique, moins par l'accent que par ce qu'ils appellent « les facilités de prononciation ».
- 9 A côté de ces études phonétiques et sociolinguistiques, c'est à travers une analyse prosodique qu'Isabelle Léglise étudie des formes syntaxiques peu décrites dans la littérature (*c'est laquelle / de chanson / que je chantais moi* ou encore *y'en a de moins en*

moins d'étudiants / admis) mais proches de formes connues sous les termes de « dislocation », « détachement » etc.

- 10 Le relâchement de la prononciation est une notion qui peut également être exploitée dans le domaine de l'apprentissage du français langue maternelle par le biais de ses effets sur les productions écrites de jeunes enfants.
- 11 Isabelle Malderez cherche à évaluer l'impact des variables phonologiques sur l'apprentissage de l'orthographe en traitant l'opposition des voyelles intermédiaires / e/~ / ε/. Son objectif est de modéliser, à travers un matériel didactique, la relation graphie/phonie afin de sensibiliser les enfants. Elle montre que les erreurs sont beaucoup plus fréquentes sur la voyelle ouverte (par exemple les désinences de l'imparfait prononcées [e]) : il y aurait, dans le système phonologique enfantin, une tendance à la fermeture de la voyelle en finale absolue ainsi qu'en syllabe ouverte médiane. Cette tendance, vérifiée pour toutes les voyelles intermédiaires (voyelle ouverte en syllabe fermée et voyelle fermée en syllabe ouverte) est d'ailleurs caractéristique de l'ensemble du système phonologique du français aujourd'hui.
- 12 Frédéric Sabio, quand à lui, interroge la notion de mot graphique à travers les erreurs d'écriture sur la liaison, trait remarquable de la morphologie de l'oral. Sont analysées les liaisons les plus courantes (en [z], [t] et [n]) chez de jeunes enfants. Ces erreurs se manifestent par l'insertion d'un graphème consonantique (*les s'anfants*) qui tend à préserver la forme graphique des mots environnants (refus par exemple d'utiliser le graphème « z » pour rendre compte du [z] de liaison). Les erreurs sur les graphies permettent à l'auteur d'illustrer une double pratique de l'écriture des mots qui veut concilier les caractéristiques idéographiques abstraites (indépendamment des conditions d'emploi du mot) et concrètes (utilisation du mot en contexte).
- 13 Jean-Pierre Chevrot, Laurence Beaud et Renata Varga proposent une étude sur les approches développementales de la variation à travers une expérimentation sur l'apprentissage du /R/ post-consonantique final menée chez des enfants de 8 à 9 ans (*un liv' d'images*). Trois problématiques sont soulevées : âge d'apparition des « patterns » sociolinguistiques observés chez les adultes, nature des relations entre la variabilité linguistique et la variabilité développementale et questionnements sur la dynamique de l'acquisition des unités phonologiques variables.
- 14 Les difficultés liées aux pratiques de transcription, préoccupation commune aux deux dernières contributions, ne s'inscrivent pas uniquement dans une problématique phonétique. Il nous a pourtant semblé intéressant de montrer que l'écriture de l'oral (notamment lorsqu'il s'agit d'écrire des formes « relâchées » de la langue) est et sera toujours d'actualité. Mireille Bilger nous rappelle que l'exercice de transcription pose, au-delà des aspects de fidélité et de lisibilité, des problèmes d'interprétation syntaxique. Lorenza Mondada, quant à elle, s'intéresse aux effets théoriques de l'écriture de la langue parlée. Elle propose une véritable analyse de diverses pratiques de transcription (et de leurs conventions) en s'intéressant au découpage, à l'identification et à la définition des unités pertinentes de l'oral. L'auteur va jusqu'à parler « d'enjeux épistémologiques » de la transcription qui reposent sur la façon dont sont incorporés les présupposés théoriques dans la représentation écrite de la langue parlée.
- 15 La richesse de collaborations internationales de ce numéro témoigne d'une vitalité de courants qu'on pensait un peu essoufflés. Menée avec l'angle d'attaque de la notion de

relâchement de la prononciation, la réflexion sociolinguistique sur la variation phonique de la langue semble bien renouvelée.

- 16 Ce numéro ne prétend pas avoir fait le tour de la problématique. On pourrait par exemple s'interroger sur les conséquences directes du relâchement de la prononciation dans le domaine de l'acquisition d'une langue étrangère. Les problèmes soulevés par le décalage - si flagrant en français - entre la langue écrite apprise à l'école par l'apprenant étranger et la langue telle qu'elle est parlée par les locuteurs natifs en situation de communication plus ou moins spontanée méritent réflexion.
-

NOTES

1. (1997). *Le relâchement de la prononciation en français parlé en Ile-de-France : analyses linguistique et sociolinguistique par générations*, thèse de doctorat, université de Paris-X.
 2. J'en profite pour adresser un dernier remerciement à tous les auteurs de ce numéro pour avoir su rester très patients ou pour avoir accepté de travailler dans des délais parfois très courts.
-

AUTEUR

SANDRINE WACHS

Université de Paris-3 Sorbonne nouvelle
wachs166@aol.com